

République française

Département des Pyrénées-Orientales

COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT

Séance du 28 mars 2023

Membres en exercice :

8

Date de la convocation: 24/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrick LECROQ, Madame Rose Marie SORIA

Présents : 5

Votants: 5

Présents : Rose Marie SORIA, Frédérique LATOUR, Dominique LIMOUZY, Benoît MENE, Gilles ROBERT

Pour: 5

Représentés:

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Patrick LECROQ, Julien AUDIER -SORIA, Joël MENE

Secrétaire de séance: Benoît MENE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 04/04/2023
et publié ou notifié
le 06/04/2023

Objet: Vote du compte administratif - eau et assainissement villefranche DE_019_2023

Le Conseil Municipal a élu un nouveau Président pour le vote du Compte Administratif : Rose-Marie SORIA, 1ère adjointe

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Rose-Marie SORIA

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par LECROQ Patrick après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		59 965.92		105 638.06		165 603.98
Opérations exercice	32 962.73	40 406.99	87 700.69	73 395.18	120 663.42	113 802.17
Total	32 962.73	100 372.91	87 700.69	179 033.24	120 663.42	279 406.15
Résultat de clôture		67 410.18		91 332.55		158 742.73
Restes à réaliser	89 337.18	27 240.00			89 337.18	27 240.00
Total cumulé	89 337.18	94 650.18		91 332.55	89 337.18	185 982.73
Résultat définitif		5 313.00		91 332.55		96 645.55

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à Villefranche de Conflent, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire Adjoint, Rose-Marie SORIA

RF Préfecture de Perpignan
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/04/2023 066-216602235-20230328-DE_019_2023-DE

